

2) Cas pratique

Après vos études de droit, vous êtes maintenant en poste en qualité de juriste social dans une entreprise de transport. Son nouveau directeur général vous consulte pour résoudre un certain nombre de questions qu'il se pose. Vous répondrez par écrit à chacune des problèmes suivants.

- 1) L'entreprise envisage d'étoffer son réseau de transport de proximité. Pour ce faire, elle souhaite louer 3 camions électriques de 9 tonnes auprès d'un grand fabricant automobile pour développer cette « logistique du dernier kilomètre ». Ces matériels coûteux feront l'objet d'un contrat de location, en distinguant le coût de la location et celui de la batterie. Les camions seront eux-mêmes loués à des conducteurs spécialement formés à la conduite électrique par l'entreprise, dans le cadre d'une démarche socialement responsable. Le DG vous interroge sur la nature du contrat et sur les risques éventuels.
- 2) L'entreprise qui compte 27 salariés, envisage aussi de se doter d'un règlement intérieur pour diminuer la fréquence de certains risques. Le DG vous demande s'il est possible d'envisager les clauses suivantes :
 - a) « Les salariés sont tenus de respecter, dans l'entreprise, les règles du Code de la route, notamment les limites de vitesse ».
 - b) « Chaque salarié qui se verrait retirer un point sur son permis de conduire, sera automatiquement sanctionné par une journée de mise à pied sans maintien du salaire ».
- 3) La sécurité routière est pour toute entreprise, et en particulier de transport, une préoccupation centrale. Le DG vous demande de lui rédiger une note sur les addictions dans l'entreprise. Il souhaite notamment mettre fin au pratique des pots arrosés et organiser des contrôles d'alcoolémie. Après lui avoir expliqué le contexte juridique, vous lui donnerez la marge de manœuvre dont il dispose.
- 4) L'assistante du directeur commercial vient d'annoncer à son employeur sa future maternité pour une absence prévisible de 16 semaines. Le DG hésite entre le recrutement d'un salarié en CDD et ou d'un intérimaire. Il vous demande de l'éclairer sur le choix le plus judicieux, en terme de cas de recours, durée du contrat et coût total. Il souhaite aussi connaître les possibilités de renouvellement ou de succession de l'un ou l'autre des contrats.